



ATIONS UNIES  
ONSEIL  
E TUTELLE



Distr.  
GENERALE  
T/C.2/SR.96  
31 juillet 1953  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE PERMANENT DES PETITIONS

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA QUATRE-VINGT-SEIZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New-York,  
le lundi 20 juillet 1953, à 16 heures 25.

SOMMAIRE :

- Pétitions relatives au Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration française : projets de quarante-neuvième et cinquantième rapports du Comité permanent des pétitions (documents de séance No 42 et 43) (suite)

PRESENTS

<u>Président</u> :	M. QUIROS	Salvador
	M. SCHEYVEN	Belgique
	M. MCKAY	Etats-Unis d'Amérique
	M. SCOTT	Nouvelle-Zélande
	M. ZONOV	Union des Républiques socialistes soviétiques
<u>Secrétariat</u> :	M. RANKIN	Secrétaire du Comité
	M. BERENDSEN	Secrétaire adjoint du Comité

PETITIONS RELATIVES AU TERRITOIRE SOUS TUTELLE DU CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE : PROJETS DE QUARANTE-NEUVIEME ET CINQUANTIEME RAPPORTS DU COMITE PERMANENT DES PETITIONS (Documents de séance n° 42 et 43) (suite)

Pétition de l'Union des populations du Cameroun et de Mme Christine Essomba (T/PET.5/119 et Add.1 à 4)

Par 4 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de résolution est adopté.

Pétition de M. Etienne Matip et 34 autres chefs de villages (T/PET.5/123)

Par 3 voix contre zéro, avec 2 abstentions, le projet de résolution est adopté.

Pétition de l'Association des anciens combattants africains de la région Bamiléké (T/PET.5/124)

M. SCHEYVEN (Belgique) estime qu'en raison des observations présentées par l'Autorité chargée de l'administration (T/C.2/L.45, section XIII), il conviendrait de modifier comme suit le paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution : "Prend acte de ce que l'Autorité chargée de l'administration envisage la possibilité de recruter M. Goune en qualité de surveillant des PTT ou comme opérateur radiotélégraphiste auxiliaire".

M. MCKAY (Etats-Unis d'Amérique) appuie cette suggestion.

M. BERENDSEN (Secrétaire adjoint du Comité) fait observer que, si la proposition du représentant de la Belgique est adoptée, il faudra supprimer le dernier membre de phrase du troisième paragraphe du préambule.

Il en est ainsi décidé.

Par 4 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de résolution ainsi modifié est adopté.

Par 4 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de quarante-neuvième rapport, ainsi modifié, est adopté.

M. BERENDSEN (Secrétaire adjoint du Comité) fait observer que la pétition de M. Hermann Yené (T/PET.5/131 et Add.1), celle de l'Association des anciens combattants africains de la région Bamiléké (T/PET.5/124) et peut-être aussi celle du Comité régional de l'Union des populations du Cameroun, à Fouban (T/PET.5/114), appellent des renseignements complémentaires.

M. MCKAY (Etats-Unis d'Amérique) reconnaît qu'il serait utile d'obtenir des renseignements complémentaires en ce qui concerne les deux premières pétitions mentionnées, mais estime que la troisième pétition concerne une question d'ordre général. Des renseignements relatifs à la création de communes mixtes figurent normalement dans le rapport annuel sur le Territoire.

Le PRESIDENT dit que le Secrétariat prendra les dispositions nécessaires pour répondre à l'observation du représentant des Etats-Unis.

Pétition de M. Thomas François Omog (T/PET.5/122)

Par 4 voix contre une, le projet de résolution est adopté.

Pétition du chef Vincent Yomba et d'autres chefs de la région d'Edéa (T/PET.5/151)

Par 4 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de résolution est adopté.

Pétition de MM. Boniface Mbouna et Benoit Malateji (T/PET.5/116)

M. SCOTT (Nouvelle-Zélande) propose de supprimer, à l'alinéa c) du troisième paragraphe du préambule, les mots : "et que leur clairière était entourée d'un rideau d'arbres destiné à la dérober à la vue".

M. MCKAY (Etats-Unis d'Amérique) demande que le paragraphe 3 du dispositif fasse l'objet d'un vote distinct.

M. SCOTT (Nouvelle-Zélande) dit qu'il votera contre le paragraphe 3 du projet de résolution. Le représentant de la France a déclaré nettement que l'Autorité chargée de l'administration n'envisagera pas d'indemniser les pétitionnaires.

M. SCHEYVEN (Belgique) votera également contre le paragraphe 3. Le Comité ne peut recommander le versement d'une indemnité à des personnes qui ont sciemment enfreint les règlements.

M. ZONOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) voudrait que le paragraphe 3 soit maintenu; s'il ne l'est pas il votera pour le projet de résolution qu'à condition que le Conseil recommande de concéder d'autres terres aux pétitionnaires pour les dédommager de l'aliénation de leurs terres.

M. SCHEYVEN (Belgique) fait remarquer qu'il n'appartient pas à l'Autorité chargée de l'administration de concéder des terres aux Africains. C'est aux tribus propriétaires des terres qu'il appartient de le faire.

Par 3 voix contre une, avec une abstention, le paragraphe 3 du projet de résolution est rejeté.

Par 4 voix contre une, le projet de résolution, ainsi modifié, est adopté.

M. ZONOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) regrette d'avoir été dans l'obligation de voter contre le projet de résolution, qui ne peut être utile aux pétitionnaires.

Pétition de l'Assemblée générale du Comité central de l'Union des populations du Cameroun (T/PET.5/118)

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité.

Pétition du Président du Comité régional de l'Union des populations du Cameroun à Foumban (T/PET.5/111)

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité.

Pétition de MM. Ousman Muisse et Félix Roland Moumie (T/PET.5/112 et Add.1)

Par 4 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de résolution est adopté.

Par 4 voix contre zéro, avec une abstention, le projet de cinquantième rapport, modifié, est adopté.

Le PRESIDENT fait observer que la pétition du chef Vincent Yomba et d'autres chefs de la région d'Edéa (T/PET.5/151) appelle des renseignements complémentaires.

M. McKAY (Etats-Unis d'Amérique) et M. SCOTT (Nouvelle-Zélande) remercient le Président de la patience, de l'objectivité et de l'impartialité avec lesquelles il a dirigé les débats du Comité.

M. SCHEYVEN (Belgique) s'associe à ces observations et remercie le Secrétariat de l'aide qu'il a apportée au Comité.

M. ZONOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que la traduction des documents en russe n'a subi aucun retard; il tient à en remercier tout particulièrement les services de traduction du Secrétariat.

Le PRESIDENT rend hommage aux membres du Comité pour l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve et remercie les membres du Secrétariat qui ont participé aux travaux du Comité de l'aide qu'ils lui ont apportée.

Il déclare ensuite la session close.

La séance est levée à 17 heures 10.